

FORÊT DE PRODUCTION
STATION MÉDIOCRE (ORIGINE ARTIFICIELLE)

N° 271212 (1/2)

CARACTÉRISTIQUES

Couvert en % **Assez variable selon reprise**

Classe de fertilité III à V selon Ottorini et Toth :

- hauteur dominante < 10 m à 30 ans

- hauteur dominante < 14 m à 50 ans

Présence de *Gui* souvent importante

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Dans l'étage supraméditerranéen et dans l'étage montagnard.

700 à 1400 mètres d'altitude.

Formation de pente, affleurements rocheux ou marnes noires.

Variantes :

- Dans les jeunes boisements, colonisation fréquente par le Pin sylvestre.
- Parfois en mélange avec du taillis. L'origine est soit, une colonisation naturelle par le Pin noir, soit d'anciens boisements réalisés sur des peuplements feuillus dégradés.
- Boisements réalisés avec une proportion variable d'autres essences (Cèdre, Sapin méditerranéen, Robinier, Cytise, Aulne à feuilles en cœur, etc.).

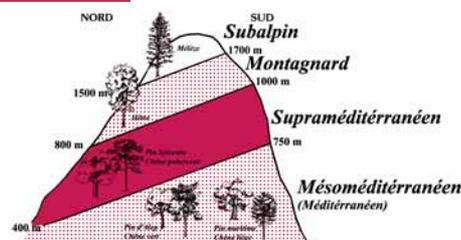
MOYEN-PAYS
LITTORAL CALCAIRE
MONTAGNE

D'après l'Inventaire Forestier National, 80% des peuplements de Pin noir sont des futaies régulières. En forêt privée, ces futaies sont issues de boisements réalisés à partir des années 1950, la plupart du temps sous forme de contrat du Fond Forestier National (FFN).

Le Pin noir a été introduit en forêt privée sur des terrains généralement favorables (anciennes zones de parcours ou terres agricoles).

Une partie de ces boisements a concerné néan-

moins des terrains moins favorables, situés dans des pentes plus importantes ou sur des sols superficiels ou marneux, donnant des peuplements peu productifs et de qualité médiocre.



Les possibilités d'obtention de bois d'œuvre sont très limitées



Les conditions d'obtention d'une régénération naturelle satisfaisante sont plus aléatoires que dans les bonnes stations.

Le manque de vigueur des arbres sur ces stations, accroît le risque phytosanitaire (insectes et agents pathogènes).

Le risque incendie est également important.



Production 2 à 5m3/ha/an. Potentiel assez moyen.

Débouchés assez variables selon la qualité du peuplement, principalement trituration.



Risque d'érosion assez fréquent.



En zone natura 2000 (☞ Annexe fiche n°355310), il peut être conseillé de limiter l'extension naturelle ou artificielle par boisements des peuplements de Pin noir. Exemple : préservation des pelouses sèches montagnardes à subalpines.



Faible à moyen avant fermeture du couvert.



Éclaircie unique

Réduire le nombre des interventions en pratiquant une gestion extensive

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES FEUILLUS

Compte tenu du faible potentiel de la station et de la relative difficulté à obtenir une régénération naturelle, le développement des feuillus (Chêne pubescent, Érable, etc...) présents en sous-étage peut être un objectif de gestion.

La non-intervention, dans l'attente d'une remontée biologique éventuelle, ou la pratique d'éclaircies orientée au profit des feuillus est alors possible.



Pour les petites parcelles, la mise en régénération sans éclaircie préalable est souvent la seule alternative de gestion possible

QU'EST-CE QUE LE FACTEUR D'ESPACEMENT ?

Le facteur d'espacement (S%) est le rapport de la distance moyenne entre les tiges (a) en mètres sur la hauteur dominante (Ho) du peuplement en mètres. Il peut être également calculé avec la formule suivante : $S\% = 10746 / (Ho \cdot \sqrt{N})$ dans laquelle N est la densité en nombre de tiges par hectare du peuplement.

Plus S% est élevé, plus le peuplement est ouvert.

CRPF - Duvès / Bléone (04)

CRPF - Monges (05)

GESTION RECOMMANDÉE

GESTION EXTENSIVE



Les cloisonnements d'exploitation assurent à eux seuls 30 à 40% du volume de bois prélevé dans les éclaircies. Ils sont souvent indispensables pour permettre la commercialisation.



Première éclaircie : à partir de 50 ans ou lorsque les arbres ont une hauteur dominante comprise entre 13 et 15 mètres.

- Éclaircie sélective cloisonnée (mécanisable si les conditions topographiques locales sont favorables), cloisonnements de 4 mètres de large, espacés de 12 à 16 mètres d'axe en axe.
- Facteur d'espacement (S%) après éclaircie de 25 à 30%.

Éclaircie suivante facultative.

Régénération du peuplement à partir de 75 ans, plusieurs techniques sont envisageables :

- coupe d'ensemencement maintenant 50 à 200 tiges par hectare (biens conformées), suivie impérativement par une coupe définitive sur régénération acquise,
- coupe rase par bandes successives, d'une largeur équivalente à 2 à 3 fois la hauteur du peuplement, OU coupe rase par trouées ou parquets de moins de 0,5 hectare, limitées à 40% de la surface totale. Dès apparition de la régénération naturelle dans les bandes ou trouées ouvertes, il est possible d'envisager la conduite d'une intervention similaire dans les peuplements conservés. Leur renouvellement complet peut être envisagé en 2 ou 3 interventions.

GESTION POSSIBLE

DÉPRESSAGE PRÉCOCE



Dépressage : entre 2 et 4 mètres de hauteur, ramenant la densité à 1000 tiges par hectare.

- Bien que représentant un investissement pour des peuplements peu productifs, la conduite de travaux de dépressage facilitera la commercialisation de la première éclaircie (augmentation du volume unitaire), assurera une meilleure stabilité du peuplement, et favorisera la biodiversité par un développement accru des feuillus en sous-étage.
- Élimination du Pin sylvestre.

RÉGÉNÉRATION ANTICIPÉE SANS ÉCLAIRCIE PRÉALABLE



Régénération du peuplement à partir de 60 ans : coupe d'ensemencement maintenant 50 à 200 tiges par hectare (biens conformées), coupe rase par trouées ou parquets, ou coupe rase par bandes d'une largeur équivalente à 1,5 à 2 fois la hauteur du peuplement et limitées à 40% de la surface totale.

NON INTERVENTION



Pour les peuplements les moins productifs (classe de fertilité IV et V), ou difficiles d'accès, plutôt que de provoquer la régénération naturelle, il est possible d'opter pour une non intervention dans l'attente éventuelle d'une remontée biologique (apparition de feuillus).

GESTION DÉCONSEILLÉE



TRANSFORMATION PAR PLANTATION

D'un point de vue économique, une substitution en plein ne se justifie pas. Par contre, l'enrichissement en feuillus ou résineux, peut apporter une certaine diversification et permettre de vérifier le potentiel réel de la station.

INTERDITS



COUPE RASE, SANS ASSURER L'AVENIR

(EN VERTU DE L'ART. L9 DU CODE FORESTIER)

Unités de gestion de faible surface : n° 420000 « Améliorer la mobilisation ».

Sauf opération de transformation programmée, la conduite de coupes rases sans mesure destinée à favoriser la régénération naturelle, peut aboutir à la constitution d'un peuplement dégradé qui mettra au mieux plusieurs décennies à se reconstituer. **A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans, la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).**

EXPLOITATION DES SEULS ARBRES DOMINANTS

Pratique qui consiste à exploiter les seuls arbres dominants ne laissant que les tiges sans valeur d'avenir ou, lorsqu'il s'agit de régénérer le peuplement par coupe d'ensemencement, les tiges ne répondant pas à la définition de semencier.

PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE MISE EN RÉGÉNÉRATION

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.